



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 16 mars 2023

DATE DE CONVOCATION

10 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **seize mars** à dix-huit heures trente, Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Gilles BRACHOTTE), M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT), M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Guy MORELLE (présent de 18h30 à 19h50 puis de 19h55 à 21h15), M. Jean-Luc AUCLAIR (pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de Mme Christine NIRLO), M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN (pouvoir de Mme Anne-Sophie BOISSON), M. Martial MATHIRON, M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Emmanuel PONTILO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

Étaient absents :

M. Gilles BRACHOTTE (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), M. Guy MORELLE (absent de 19h50 à 19h55), Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Anne-Sophie BOISSON (pouvoir à M. Dominique JANIN), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à Mme Monique PINGET), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR), M. Simon GEVREY (suppléé par M. Laurent FAIVRE), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA), Mme Christine NIRLO (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, 4^{ème} Vice-président délégué à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

23/03/2023/19

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	28
VOTANTS :	34

Objet : Budget Primitif – Budget Principal « Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise »

Monsieur le Président rappelle que les modalités de vote du budget des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont décrites par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles R.5211-14 et R.5711-2, notamment l'article L. 2312-1 qui prévoit l'organisation obligatoire d'un Débat d'Orientation Budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants.

Monsieur le Président précise que, depuis le 1er janvier 2007, les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications sont précisées par l'instruction M14 modifiée, et que la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire a été actée par délibération n°23/02/2023/03 en date du 23 février 2023.

La note de présentation des budgets 2023 et la maquette budgétaire réglementaire M14 sont fournis en annexes.

Monsieur le Président propose pour le Budget Primitif 2023 du Budget Principal de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, les inscriptions budgétaires suivantes :

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Soit en section de fonctionnement :

- En dépenses : 13.706.610,00 €
- En recettes : 18.210.322,33 €

Soit en section d'investissement :

- En dépenses : 4.437.659,52 €
- En recettes : 4.452.102,53 €

Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - BP (projet de budget) - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N=1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 801 480,00	0,00	2 912 360,00	0,00	2 912 360,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 385 650,00	0,00	5 737 000,00	0,00	5 737 000,00
014	Atténuations de produits	2 096 450,00	0,00	2 098 650,00	0,00	2 098 650,00
65	Autres charges de gestion courante	2 004 370,00	0,00	2 243 750,00	0,00	2 243 750,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 287 950,00	0,00	12 991 760,00	0,00	12 991 760,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	130 750,00	0,00	130 750,00
67	Charges exceptionnelles	27 000,00	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 464 950,00	0,00	13 131 010,00	0,00	13 131 010,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	514 300,00		575 600,00	0,00	575 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		514 300,00		575 600,00	0,00	575 600,00
TOTAL		12 979 250,00	0,00	13 706 610,00	0,00	13 706 610,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 706 610,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N=1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 723 700,00	0,00	1 712 750,00	0,00	1 712 750,00
73	Impôts et taxes	8 220 000,00	0,00	8 876 100,00	0,00	8 876 100,00
74	Dotations et participations	1 891 150,00	0,00	1 736 400,00	0,00	1 736 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		11 894 850,00	0,00	12 385 250,00	0,00	12 385 250,00
76	Produits financiers	2 400,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	3 350,00	0,00	3 350,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 897 250,00	0,00	12 390 600,00	0,00	12 390 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	700,00		700,00	0,00	700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		700,00		700,00	0,00	700,00
TOTAL		11 897 950,00	0,00	12 391 300,00	0,00	12 391 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	5 819 022,33
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 210 322,33
--	----------------------

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - Cté CMES PLAINE DIJONNAISE - BP (projet de budget) - 2023

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	78 502,00	0,00	288 500,00	0,00	288 500,00
204	Subventions d'équipement versées	22 000,00	0,00	52 000,00	0,00	52 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 346 628,27	166 522,14	1 857 930,00	0,00	2 024 452,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 839 889,13	101 405,05	0,00	0,00	101 405,05
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 287 019,40	267 927,19	2 198 430,00	0,00	2 466 357,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 052 000,00	0,00	996 000,00	0,00	996 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	232 987,33	0,00	874 602,33	0,00	874 602,33
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	1 384 987,33	0,00	1 970 602,33	0,00	1 970 602,33
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 672 006,73	267 927,19	4 169 032,33	0,00	4 436 959,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	700,00		700,00	0,00	700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	700,00		700,00	0,00	700,00
	TOTAL	7 672 706,73	267 927,19	4 169 732,33	0,00	4 437 659,52

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 437 659,52
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	987 626,08	0,00	437 600,00	0,00	437 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	2 938 000,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 925 626,08	0,00	1 087 600,00	0,00	1 087 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	35 500,00	0,00	12 700,00	0,00	12 700,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 900,00	0,00	11 500,00	0,00	11 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	48 400,00	0,00	25 200,00	0,00	25 200,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 974 026,08	0,00	1 112 800,00	0,00	1 112 800,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	514 300,00		575 600,00	0,00	575 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	514 300,00	575 600,00	0,00	575 600,00	
	TOTAL	4 488 326,08	0,00	1 688 400,00	0,00	1 688 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	2 763 702,53
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 452 102,53
---	---------------------

Vu, l'avis favorable de la 3^{ème} Commission (Finances, Personnels, Moyens Informatiques, Modernisation de l'Administration) en date du 08 mars 2023,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **par** :

- 33 voix **POUR**,
- 01 **ABSTENTION** (M. Jean-Emmanuel ROLLIN),
- **ADOpte** le Budget Primitif du Budget Principal « Communauté de Communes de la plaine Dijonnaise » pour l'exercice 2023, comme ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout acte, ainsi que tout document s'y rapportant et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 17 mars 2023

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr